

Que sont les «nouvelles formes de présence ecclésiale»?

Prolégomènes

Les réflexions, lignes directrices et points de repère ecclésiologiques proposés dans le présent document ont pour but d'aider le groupe d'innovation des Refbejus à évaluer des demandes de subsides et à déterminer avec nuance et de manière argumentée dans quelle mesure le projet soumis constitue une «nouvelle forme de présence ecclésiale». Il convient de pondérer chacun des points de repère en fonction de la phase d'avancement du projet; nous reviendrons plus en détail dans la suite sur les différentes étapes pouvant jaloner un projet. Ce document est conçu comme un document de travail qui sera régulièrement mis à jour et complété. Bien qu'il soit destiné à la formation du jugement au sein des services internes, il sera également publié sur le site d'Église qui bouge et transmis pour information aux bénéficiaires potentiels.

Le formulaire de demande de subside au fonds d'expérimentation implique notamment d'exposer dans quelle mesure le projet concerné démontre « un caractère de modèle pour de nouvelles formes de présence ecclésiale dans la société ». L'expression «nouvelles formes de présence ecclésiale» est apparue dans le programme de législature 2020-2023 du Conseil synodal¹ (2019) ainsi que dans le «Point de vue» du Conseil synodal portant plus précisément sur l'objectif de législature «Rencontre et mouvement»² (2020). L'utilisation de cette expression a remplacé celle de «fresh expressions of church» qui venait de l'Église anglicane; cette formule ne fait pas partie du vocabulaire ecclésiologique usuel en allemand³. Il est donc nécessaire de mener une réflexion sur l'expression elle-même avant d'être en mesure de développer des lignes directrices et des points de repère réellement utiles. Cette démarche permettra en même temps d'ouvrir des espaces de réflexion ecclésiologique créative.

¹ https://www.refbejus.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Broschueren_bereichsuebergreifend/SR_PUB_Legislaturprogramm-2020-2023.pdf.

² [Point de vue du Conseil synodal : Églises réformées Berne-Jura-Soleure.](#)

³ Cf. Sabrina Müller, *Fresh Expressions of Church. Ekklesiologische Beobachtungen und Interpretationen einer neuen kirchlichen Bewegung*, Zurich, 2016, p. 83 : « [Le document *Mission-Shaped Church* de 2004 a introduit] le terme *fresh expressions of church* qui élargit la définition de la notion d'Église. [...] Jusqu'alors, outre l'expression classique « church planting », de nombreux autres termes étaient fréquemment utilisés, [... notamment] *new forms of church*, *new ways of being church* ou *emerging church* [...]. Le groupe de travail *Mission-Shaped Church* a néanmoins décidé de se rallier à la Préface de la Déclaration de consécration de l'Église d'Angleterre, donc aussi à la tradition. La Préface affirme notamment ceci: «L'Église d'Angleterre appartient à l'Église une, sainte, catholique et apostolique qui adore le seul vrai Dieu, Père, Fils et Saint Esprit. Elle professe la foi révélée de manière unique dans les Saintes Écritures et exposée dans les credo catholiques, foi que l'Église est appelée à proclamer à **nouveau** [« afresh »] dans chaque génération.»

«Nouvelles formes de présence ecclésiale»: réflexions sur une formule

L'expression «nouvelles formes de présence ecclésiale» associe trois notions usuelles: forme, Église et présence. Dans le langage courant, la notion de présence signifie avant tout le fait d'être dans le lieu où l'on est, d'être physiquement quelque part, d'être là. Dans le jargon ecclésial, la notion de présence se charge d'une sorte de «puissance de rayonnement» qui diffuse ce sentiment d'être là, comme lorsque l'on dit de quelqu'un qu'il irradie par sa simple présence. Être présent, ce n'est pas simplement être disponible comme un produit en rayon. La présence est tangible, elle frappe le regard et ne disparaît pas de notre rétine lorsque l'on ferme les yeux. La présence se réalise dans le temps et dans l'espace. La présence est donc aussi une affaire de temporalité: ce qui est présent maintenant ne l'était peut-être pas auparavant et ne le restera probablement pas non plus pour toujours. Toutefois, la présence d'un être humain ou d'un phénomène peut laisser une impression durable.

Dans la ligne des réflexions du philologue Hans Ulrich Gumbrecht, précisons ceci: la perception de la présence est première, elle *précède* l'interprétation ou la compréhension de contenus. Autrement dit, la présence est antérieure à toute forme de communication cognitive et verbale, mais les met en lumière d'une manière particulière⁴. C'est une affaire de visibilité et de perceptibilité, mais pas encore nécessairement de *lisibilité* (c'est-à-dire de compréhension au sens strict du terme). La notion de présence signale ainsi des phénomènes flous, au seuil de la compréhensibilité.

Les «nouvelles formes de présence ecclésiale» désignent des initiatives, des projets et des communautés dont la forme (d'expression) pourrait évoluer vers une réalisation de l'Église, ou qui se trouve au seuil d'une manifestation possible de l'Église. On peut les comprendre comme des espaces où se joue librement le développement ecclésial. Leur nature avérée d'Église devra être soumise à l'épreuve du temps.

Cette définition des «nouvelles formes de présence ecclésiale» n'est pas uniquement liée à la notion de présence. Il existe également des raisons théologiques de ne pas passer hâtivement du flou à la netteté, de ne pas forcer le cours des choses; ces arguments bibliques et théologiques plaident en faveur de temps d'essais ecclésiologiques et d'espaces expérimentaux sûres.

Commençons par les métaphores et les paraboles du Nouveau Testament au cœur desquelles se trouve l'idée de cheminement et de passage, aussi bien en relation avec le Royaume de Dieu qu'en relation avec l'Église. Dans la compréhension biblique, le Royaume de Dieu ne désigne pas une vision d'avenir lointain; le Royaume de Dieu commence ici et maintenant, partout où des êtres humains vivent dans la paix, la justice et l'amour, habités de la présence du Christ qui vient. Dans cette réalité, Dieu accomplit déjà sa promesse de réconciliation et de libération de manière prémonitoire et symbolique. L'Église n'est pas le Royaume de Dieu. Elle se conçoit plutôt comme un témoin signalant que ce Royaume est déjà là, qu'il est à la fois ici et ailleurs, minuscule et immense, caché et manifeste. Dans ce rôle de témoin, l'Église agit par espérance, s'engage en faveur d'un monde juste, et invite à propager cette vision et à la manifester en actes.

Dans l'univers métaphorique biblique, la croissance du *Royaume de Dieu*, de même que celle de

⁴ Cf. Hans Ulrich Gumbrecht, *Éloge de la présence. Ce qui échappe à la signification*, traduit de l'anglais par Françoise Jaouën, Libella/Maren Sell, 2010, 236 p.

l'Église, est vue comme étant du ressort exclusif de Dieu, hors de toute influence humaine, ce qu'illustrent notamment la parabole de la semence qui pousse toute seule (Mc 4,26-29)⁵ ou l'image du champ pour désigner la communauté (1Co 3,6-9). Plusieurs paraboles attirent l'attention des lectrices et des lecteurs sur le fait que le Royaume de Dieu se manifeste de manière clairement visible tout en restant caché dans et parmi d'autres éléments qui apparaissent en même temps que lui : ainsi, le levain qui a été introduit dans la farine fait lever toute la pâte (Luc 13,21) et le sel ne sale que s'il se dissout (Mt 5,13)⁶. D'autres textes, comme la parabole de la mauvaise herbe parmi la bonne semence (Mt 13,24-30)⁷, conseillent de faire preuve de retenue et de patience avant de décréter que telle plante est désirable et nécessaire et que telle autre est contraire à la vision du Royaume de Dieu.

Pour parler du *Royaume de Dieu* et de la croissance de la communauté qui se bâtit sur l'espérance de ce Royaume, le Nouveau Testament utilise des images qui déplacent la ligne de démarcation entre appartenance et non-appartenance. Certaines représentations courantes de « ce qui se fait » dans l'institution ou l'organisation sont également mises à mal. Elles ne s'appliquent pas au *Royaume de Dieu* et ne s'inscrivent pas dans son sillage. Il s'agit non pas d'un effet secondaire, mais d'un résultat de la promesse qui est au cœur du *Royaume de Dieu*. Cette promesse, qui s'adresse tout particulièrement aux personnes marginalisées, engendre des changements profonds qui défient les représentations et les attentes usuelles. «C'est un processus qui suscite l'Église»: le processus du surgissement du *Royaume de Dieu* parmi d'autres groupes, dans d'autres lieux, dans d'autres temps. Les limites de la socialité religieuse établie volent en éclats⁸.»

La recherche en théologie pratique sur les formes actuelles de développement de l'Église apporte un second argument théologique en faveur de temps d'essais ecclésiologiques et d'espaces expérimentaux sécurisés au sens large, reflétant les conclusions de l'exégèse biblique. Sabrina Müller, par exemple, lorsqu'elle évoque les *fresh expressions of church*, souligne que même certaines initiatives qui tiennent fermement à leur statut d'Église accordent une grande importance à l'«idée que l'Église est en chemin ». L'Église est alors comprise « comme une sorte de processus » en cours de « maturation »⁹.

La notion de «présence ecclésiale» peut et doit inclure des initiatives, des projets, des communautés dont les références au Royaume de Dieu sont encore floues, mais qui ont en eux quelque chose de perceptible qui pourrait se transformer en être-Église même si « ce qui sera ne s'est pas encore manifesté » (cf. 1Jn 3,2); elle inclut donc aussi des projets menés conjointement avec des partenaires laïcs, qui ne se revendiquent pas explicitement du Royaume de Dieu ou qui ne sont pas planifiés dans cette perspective. Dans le même temps, il est indéniable que le potentiel des images et des espérances bibliques à faire voler en éclats les usages sociaux et religieux est toujours associé à la

⁵ Jésus compare le Royaume de Dieu à la terre qui d'elle-même (αὐτομάτη/automatē) porte du fruit (Mc 4,28), faisant croître le grain de blé semé qui devient un épi sans que l'homme qui a jeté la semence sur la terre sache comment (Mc 4,27). Cf. Detlev Dormeyer, *Mut zur Selbst-Entlastung (Von der selbständig wachsenden Saat)*, in: Ruben Zimmermann (éd.), *Kompendium der Gleichnisse Jesu*, Gütersloh, 2007, pp 318-326 (321).

⁶ Cf. Jutta Leonhardt-Balzer, *Vom Wirken des Salzes (Vom Salz)*, in: Ruben Zimmermann (éd.), *Kompendium der Gleichnisse Jesu*, Gütersloh, 2007, pp. 200-204 (202).

⁷ Cf. Petra von Gemünden, *Ausreißen oder wachsen lassen? (Vom Unkraut unter dem Weizen)*, in: Ruben Zimmermann (éd.), *Kompendium der Gleichnisse Jesu*, Gütersloh, 2007, pp 405-419 (409.414).

⁸ Eberhard Hauschildt/Ute Pohl-Patalong, *Kirche (Lehrbuch Praktische Theologie 4)*, Gütersloh, 2013, p. 22.

⁹ Sabrina Müller, *Fresh Expressions of Church. Ekklesiologische Beobachtungen und Interpretationen einer neuen kirchlichen Bewegung*, Zurich, 2016, 188 s.

personne de Jésus-Christ – à sa solidarité avec les marginalisés et à ses paraboles du Royaume de Dieu, à sa mort et à sa résurrection, ainsi qu'à des formes de communauté cultuelle et d'action diaconale, à l'image de ce qu'a vécu la communauté originelle de Jérusalem dès ses balbutiements (Actes 2,44-47). De toute évidence, la personne de Jésus-Christ et la communauté sont les deux éléments indispensables à la manifestation parmi les êtres humains des signes précurseurs du *Royaume de Dieu* et donc de l'espérance agissante qui en est indissociable.

Qu'est-ce que l'Église? Petite ecclésiologie

Notions de théologie biblique et éléments historiques

Nous pouvons tirer deux conclusions des réflexions préliminaires ci-dessus: 1. Le Royaume de Dieu et ses signes précurseurs sont décelables même en dehors de l'Église institutionnalisée et indépendamment d'elle. Ce Royaume ne s'arrête pas aux frontières ni aux formes de l'Église en tant qu'institution et organisation, ni à sa description théologique d'elle-même (ecclésiologie, confessions de foi). 2. L'Église n'est pas le Royaume de Dieu, mais elle lui rend témoignage et l'annonce, elle le représente sous ses multiples facettes, de manière prémonitoire et provisoire. Si le Royaume de Dieu fait voler en éclats les «frontières de la socialité religieuse établie»¹⁰, cela signifie que l'Église doit aussi encourager en son sein des espaces et des périodes de flou, de cheminement et de passage, et faire preuve d'esprit critique à cet égard.

L'histoire de l'Église montre qu'il a toujours existé des espaces et des périodes de flou, d'évolution, de mise au net. Ce phénomène s'observe dans la tension constante entre progression et institutionnalisation de même que dans l'émergence de nouvelles formes sociales.

La tension entre différents modèles sociaux qui implique de constantes transitions d'un modèle à l'autre naît dès les commencements de l'Église: ce n'est pas l'Église, mais le *Royaume de Dieu* qui est le sujet central de la prédication et de l'action de Jésus. De même, les épîtres de Paul sont encore entièrement centrées sur le retour imminent du Christ et sur l'irruption du *Royaume de Dieu*. Ce n'est qu'au fil du temps que les Juifs et non-Juifs ayant mis leur foi dans le Christ commencent à gérer concrètement l'attente prolongée du retour du Christ, à s'organiser et à devoir établir des règles pour la vie communautaire, la prière commune et l'annonce de l'Évangile, à devoir les inscrire dans la durée et les transmettre aux générations suivantes.

Or, Jésus a annoncé l'arrivée du *Royaume de Dieu* et lancé un mouvement. Il a appelé des gens à quitter leur vie d'avant pour partager la sienne et prêcher sa vision du *Royaume de Dieu* en paroles et en actes, par des paraboles et des guérisons. Le *Royaume de Dieu* a d'emblée été davantage qu'une idée. Les disciples de Jésus et les premières communautés chrétiennes constituaient déjà de «nouvelles formes de présence ecclésiale»¹¹, des formes pionnières ou originelles de l'Église telle qu'elle s'est développée ultérieurement et s'est constituée sur le plan dogmatique dans des ecclésiologies, c'est-à-dire dans des logiques d'Église établie. Ainsi, les premières communautés présentaient déjà, parfois encore en germe, certaines fonctions caractéristiques de l'Église qui restent fondamentales jusqu'à aujourd'hui (voir ci-dessous piliers de l'Église).

¹⁰ Cf. Eberhard Hauschildt/Ute Pohl-Patalong, *Kirche* (Lehrbuch Praktische Theologie 4), Gütersloh, 2013, p. 22.

¹¹ En grec ancien, le mot ἐκκλησία (Église) signifie «ceux qui ont été appelés» ou, plus largement, «assemblée». Il peut désigner aussi bien la communauté locale que l'Église en tant que tout.

La représentation de l'Église à la fois comme *corps du Christ* spirituel mystérieux et comme *organisation* munie de rites, de ministères et de hiérarchies établis qui tendent à devenir intouchables, s'impose de plus en plus dans l'Église primitive. La distinction opérée par saint Augustin entre deux dimensions de l'Église – l'une *céleste et invisible* et l'autre, *terrestre et visible* – interdépendantes et étroitement reliées l'une à l'autre, bien que radicalement différentes, a éveillé un puissant écho à travers tout le Moyen-Âge. L'Église s'est de plus en plus transformée en une institution tout à la fois céleste et terrestre, caractérisée par ses ministères, ses rites et ses symboles salvifiques. Tout au long du Moyen-Âge, des mouvements de renouveau venus du bas critiquent cette puissante Église officielle et expérimentent de « nouvelles formes de présence ecclésiale ». Citons notamment les mouvements cathares, albigeois, hussites et vaudois qui sont combattus par l'Église officielle, mais également des monastères (p.ex. celtiques), des moines itinérants et des mystiques dont l'action subversive n'est que partiellement maîtrisée et qui parviennent à redonner de la vitalité à l'Église établie.

Les réformateurs du XVI^e siècle se sont aussi opposés au pouvoir spirituel et temporel de l'Église officielle. Ils se sont érigés avec force contre la théorie donnant aux rites et aux ecclésiastiques le pouvoir de sauver. Selon Luther, Zwingli et Calvin, l'Église est présente dès lors que des croyantes et des croyants se rassemblent, que l'Évangile est prêché et que le baptême et la Cène sont célébrés selon l'exemple de Jésus et les paroles du Nouveau Testament¹². Ils estiment que le sacerdoce est universel, ce qui autorise quiconque à prier Dieu pour soi-même et pour autrui, et à donner la bénédiction au nom de Dieu. Ainsi, à leurs débuts, les Églises issues de la Réforme ont aussi constitué de « nouvelles formes de présence ecclésiale » même si, grâce au soutien de conseillers et de princes puissants, elles se sont rapidement institutionnalisées et intégrées dans le régime des pouvoirs séculiers¹³.

L'ambivalence de l'Église oscillant entre *corps du Christ* spirituel et institution sociale organisée traverse toute l'histoire de la chrétienté. Cependant, face à la guerre des Paysans et aux mouvements anabaptistes anarchistes, les réformateurs se sont efforcés de former des croyants loyaux et soumis aux conseils urbains et aux princes. Cette ambivalence s'est largement diversifiée et accentuée du temps du piétisme et des Lumières, mais elle n'a pas disparu et s'observe encore aujourd'hui. Lorsque l'on parle de l'Église, il faut toujours considérer ces deux dimensions sans en absolutiser aucune ni les opposer l'une à l'autre.

Malgré la constante dynamique entre rigidité et malléabilité des modèles d'organisation ecclésiaux ou à cause de cette tension, l'Église n'a cessé d'essayer de formuler les caractéristiques de son identité ecclésiale, en les associant à ses *attributs* (*notae ecclesiae*, notes ou marques de l'Église) et aux *piliers* de son activité. Ces caractéristiques ont varié en fonction de la conception confessionnelle et du contexte politico-religieux. Nous nous y référerons dans la suite de ce document afin de construire des points de repère et des lignes directrices qui permettront d'accueillir avec clairvoyance de « nouvelles formes de présence ecclésiale », de discuter en profondeur et d'évaluer de manière encore plus juste qu'aujourd'hui de nouveaux projets et de nouvelles initiatives dont les frontières ne sont pas encore tracées.

¹² Cf. art. 7 de la confession d'Augsbourg : « Nous enseignons aussi qu'il n'y a qu'une sainte Église chrétienne et qu'elle subsistera éternellement. Elle est l'assemblée de tous les croyants parmi lesquels l'Évangile est enseigné en pureté et où les saints sacrements sont administrés conformément à l'Évangile. »

¹³ Contrairement aux anabaptistes, également issus de la Réforme, qui ont développé des formes informelles et mouvantes d'être-Église.

Attributs de l'Église

«Nous enseignons aussi qu'il n'y a qu'une sainte Église chrétienne et qu'elle subsistera éternellement. Elle est l'assemblée de tous les croyants parmi lesquels l'Évangile est enseigné en pureté et où les saints sacrements sont administrés conformément à l'Évangile.» C'est en ces termes que l'article 7 de la confession de foi d'Augsbourg énonce les attributs de l'Église. Conformément au Credo de Nicée¹⁴, l'Église y est décrite comme un corps spirituel et croyant qui englobe et relie l'ensemble des groupes ecclésiaux dans toute leur diversité et leurs divisions, toutes contrées et toutes époques confondues ; dans le même temps, elle y est rattachée avec radicalité à l'assemblée de celles et de ceux qui célèbrent ensemble le culte et est tendue vers cette réalité. Voyons maintenant dans quelle mesure cet enseignement de la réforme est contraignant et peut s'appliquer aux «nouvelles formes de présence ecclésiale»¹⁵?

Piliers de l'Église

Dans la tradition catholique, luthérienne et orthodoxe et dans le mouvement œcuménique du siècle dernier, il existe trois ou quatre *piliers* caractéristiques de l'Église et indissociables les uns des autres: l'annonce de la parole (*martyria*), la liturgie (*leiturgia*), la diaconie (*diakonia*) et la communion (*koinonia*)¹⁶. Comment mettre en lien ces quatre piliers avec de «nouvelles formes de présence ecclésiale»? Il est nécessaire de s'appuyer sur une herméneutique qui traduise en concepts modernes ces attributs et piliers traditionnels et les rende ainsi applicables à des propositions qui n'ont pas encore d'identité ecclésiale ou sont sur le point de passer ce cap et qui, en se développant, soit gagneront en ecclésialité, soit resteront sur le seuil de l'Église ou reprendront leurs distances et se séculariseront. Voici une esquisse de cette traduction actualisante des caractéristiques traditionnelles de l'Église:

1. **Annonce de la parole (*martyria*):** il s'agit de la mission de l'Église de rendre témoignage à l'Évangile de Jésus-Christ en annonçant le Royaume de Dieu qui vient. Cette proclamation ne passe pas seulement par la parole, mais passe également par l'incarnation de l'espérance et de l'action de Jésus dans les actes quotidiens des croyantes et des croyants. – Les «nouvelles formes de présence ecclésiale» témoignent de l'espérance chrétienne dans le Royaume de Dieu dès lors que leur pratique exprime cette espérance de manière compréhensible et crédible, et qu'elles se positionnent et luttent contre les pratiques et attitudes contraires à cette espérance et nuisibles à la vie humaine et au vivre-ensemble.
2. **Liturgie (*leiturgia*):** il s'agit des pratiques constitutives du culte – prier en commun, se laisser guider par le texte biblique, célébrer le baptême et la Cène – comprises comme les éléments essentiels de la vie ecclésiale. Le culte permet à la communauté de nourrir sa relation spirituelle avec Dieu. – Les « nouvelles formes de présence ecclésiale » ne doivent pas être soumises à l'obligation de célébrer régulièrement des cultes traditionnels. Il est

¹⁴ Référence au symbole de Nicée-Constantinople. Les caractéristiques ecclésiales d'*unicité*, de *sainteté*, de *catholicité* et d'*apostolicité* en découlent dans la tradition primitive et catholique. Elles n'ont été ni niées, ni critiquées par les réformateurs, mais interprétées et mises en rapport avec la pratique cultuelle.

¹⁵ Cf. la distinction utile entre ce qui est *constitutif*, *vital* et *adiaphore* opérée par Abraham, Martin, *Evangelium und Kirchengestalt. Reformatorisches Kirchenverständnis heute* (Theologische Bibliothek Töpelmann, vol. 140), Berlin/New York, 2007.

¹⁶ Les trois premiers piliers s'inscrivent dans la continuité de l'Église primitive et renvoient au triple office du Christ (roi, prêtre et prophète); le dernier remonte au Concile Vatican II, mais a indéniablement des racines bibliques et est essentiel aussi pour les Églises de la Réforme.

attendu d'elles qu'elles fassent preuve d'ouverture et de compréhension à l'égard de la célébration communautaire, de la dimension liturgique de l'Église, de l'importance et de la puissance des rituels religieux chrétiens et des pratiques spirituelles forgeant la communauté et lui ouvrant les portes du ciel.

3. **Diaconie (*diakonia*):** l'Église devient «Église pour les autres» (Dietrich Bonhoeffer) à partir du moment où elle s'engage en faveur des personnes nécessiteuses, marginalisées, malades et réfugiées. Ce service est inscrit dans l'ADN de l'Évangile. – Les «nouvelles formes de présence ecclésiale» incarnent cette dimension engagée, intégrative, dont le rayonnement et l'activité bénéficient à la sphère publique laïque. Même si elles ne sont pas explicitement diaconales, il est attendu d'elles qu'elles soient conscientes de leur responsabilité à l'égard de l'intérêt général, qu'elles soient des instruments de solidarité et contribuent ainsi au vivre-ensemble.
4. **Communion (*koinonia*):** l'Église est une communauté de personnes – certaines qui croient, d'autres qui doutent – solidaires entre elles et reliées par leur espérance commune dans le Royaume de Dieu. Cette communauté s'étend au-delà des communautés locales à toutes celles et à tous ceux qui partagent la même espérance. – Les «nouvelles formes de présence ecclésiale» ont le potentiel d'aller contre le mouvement de rétrécissement qui affecte le milieu des Églises établies, d'entrer en contact avec des milieux largement sécularisés (sans les accaparer) et de développer et faire vivre de nouvelles formes de communauté afin de lutter contre l'épidémie de solitude et l'isolement de plus en plus fréquent dans la société actuelle.

Ces quatre piliers inséparables ne doivent pas être compris comme des champs d'action ecclésiaux indépendants les uns des autres. Au contraire, ils sont en constante interaction et se reflètent les uns dans les autres. Ainsi, l'action sociale de l'Église (*diaconie*) s'ancre dans la pratique cultuelle (*liturgie*) de l'Église parce que la prédication du Royaume de Dieu et la célébration des sacrements éveillent et renouvellent le désir d'égalité de tous les êtres humains devant Dieu et leur espérance de la paix et de la justice. La *diaconie* et la *liturgie* sont à leur tour indissociables de communautés de foi et d'espérance (*communion*) qui existent principalement dans les célébrations et les cultes vécus ensemble. Quant à l'annonce de l'Évangile, c'est une composante toujours présente dans les trois autres éléments. De l'autre côté, sans la diaconie, la prière, la communion et le témoignage resteraient inefficaces (cf. Jc 1,19-27 et 2,14-26).

Tous les projets ne doivent pas nécessairement comporter explicitement ces quatre dimensions, puisque chaque projet n'est qu'une partie du tout composé par l'ensemble des projets. Les responsables de projet devraient toutefois envisager le lien entre les dimensions qu'ils mettent en avant et les autres piliers, faire preuve d'esprit critique à cet égard et pouvoir en rendre compte. Cette interprétation très large des piliers de l'action ecclésiale implique une règle qui vaut également pour les «nouvelles formes de présence ecclésiale»: aucun des quatre piliers ne peut être totalement manquant. Il convient de clarifier le rapport entre les quatre piliers et d'approfondir la réflexion sur cette question au moment du passage à la deuxième phase de projet.

Modèles d'organisation de l'Église

Comme mentionné plus haut, l'organisation de l'Église a énormément fluctué au fil de son histoire. Au début, elle formait un mouvement charismatique peu structuré; en tant qu'Église d'État, elle est

devenue une institution et, au siècle dernier, elle a évolué de plus en plus vers un modèle d'organisation de la société civile. Cependant, toute son histoire est marquée par la coexistence, du mouvement, de l'institution et de l'organisation. Il en va de même à notre époque. Ainsi, Jan Hermelink distingue les modèles d'organisation suivants qui se sont forgés au cours des siècles et perdurent jusqu'à aujourd'hui : la paroisse (à partir du IV^e siècle), l'Église d'État (à partir du XVI^e siècle), l'association cultuelle (à partir du XIX^e siècle), l'Église de maison et l'Église de fonction (les deux à partir du XX^e siècle)¹⁷. Le point clé de cette typologie tient au fait que chaque nouvelle forme d'organisation ne remplace pas seulement la précédente, mais qu'elle s'y ajoute et que ces différentes formes se mélangent. Lorsqu'il est question de «nouvelles formes de présence ecclésiale», il convient de garder à l'esprit cette pluralité et cette complexité.

Les typologies sont faciles à appliquer aux «nouvelles formes de présence ecclésiale» et sont éclairantes. Sociologiquement, ces dernières se rapprochent de mouvements et sont organisées sous forme d'associations, de groupes de proximité ou de groupes d'affinités. Pour évaluer un projet, il est important de tenir compte des différentes logiques, dynamiques, potentialités et exigences de chacune des formes d'organisation afin d'éviter de comparer l'incomparable et d'utiliser à mauvais escient les points de repère suivants.

Conclusion : points de repère pour évaluer un projet sur le plan ecclésiologique

Les réflexions précédentes soulèvent la question de l'applicabilité des caractéristiques de l'Église aux «nouvelles formes de présence ecclésiale» : comment les utiliser sans exclure d'emblée les projets et initiatives qui sont sur le seuil de l'Église ou en transition vers l'ecclésialité ? Voici quatre points de repère qui nous semblent fondamentaux, sachant qu'à chaque phase de projet, il convient de préciser leur ancrage et d'approfondir la réflexion à leur sujet. Leur interprétation dépend de la phase dans laquelle se trouve le projet concerné. Ils peuvent être considérés comme des étapes à franchir progressivement et non pas nécessairement comme des critères à remplir simultanément.

1. Adhésion explicite d'au moins une partie des porteurs de projets et des acteurs impliqués à l'espérance chrétienne du *Royaume de Dieu*, et intérêt général pour cette question.
2. Démonstration et explicitation d'un lien entre le projet et les quatre piliers de l'action ecclésiale (annonce de la parole, liturgie, diaconie, communion), variable selon la phase du projet.
3. Présence, parmi les porteurs de projet, de personnes qui se considèrent comme chrétiennes et entretiennent des relations avec d'autres formes d'Église.
4. Loyauté visible vis-à-vis de l'Église institutionnelle, ce qui ne signifie nullement une absence d'esprit critique.

Groupe d'innovation, mars 2025

¹⁷ Jan Hermelink, *Kirchliche Organisation und das Jenseits des Glaubens. Eine praktisch-theologische Theorie der evangelischen Kirche*, Gütersloh, 2011.